



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le 23 juillet 2019

Le conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire révoque le projet d'entente avec Bujumbura

(Mont-Saint-Hilaire) – Le conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire révoque le projet d'entente de jumelage avec la Ville de Bujumbura, signée au Burundi le 11 juillet dernier par le maire Yves Corriveau.

La mairesse suppléante Brigitte Minier et les conseillers municipaux ont pris cette décision hier soir après consultation et analyse de ce dossier de jumelage piloté par le maire Yves Corriveau, absent de la rencontre.

L'entente signée ne respecte pas les cadres prédéterminés, n'a pas été transmise au conseil municipal pour son approbation et n'a pas été vérifiée, tel qu'il se doit, par l'administration municipale.

« Il était aussi inapproprié et inconvenant que l'entente implique la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-du-Richelieu et le Centre local de développement (CLD) tout comme de commettre la municipalité à agir d'intermédiaire en matière de développement économique pour Bujumbura », explique la mairesse suppléante, Brigitte Minier, au nom de l'ensemble des conseillères et conseillers.

Les élus ajoutent que malgré les bonnes intentions qui motivaient ce projet de jumelage originellement dédié strictement à des volets culturels et écologiques, ils ont été mal informés de son contexte et de sa possible instrumentalisation à d'autres fins politiques.

Le maire Corriveau a offert d'assumer personnellement les dépenses de son voyage au Burundi, ce que les membres du conseil considèrent comme le geste approprié dans les circonstances.

La mairesse suppléante Brigitte Minier ajoute qu'aucune autre dépense n'a été et ne sera assumée par les Hilairemontoises et Hilairemontois à l'égard de ce projet de jumelage, maintenant abandonné.

- 30 -

Source et information

Services aux citoyens et communications

communications@villemsh.ca